

## AVIS DE PASSAGE

Par la présente, nous vous informons que notre société Agir environnement partenaire EDF effectuera une vaste campagne d'information et de prévention auprès des propriétaires de votre commune, après acceptation de ces derniers suite à notre démarche téléphonique.

Cette démarche entièrement gratuite aura pour but de recueillir des informations sur les habitudes de consommations énergétiques et autres déperditions de chaleur.

Un double du rapport du contrôle leur sera délivré à titre d'information. Si toutefois, des pertes énergétiques apparaissent lors du contrôle, seuls les propriétaires seraient en mesure d'entreprendre sans contrainte, de faire le nécessaire en vue d'y remédier.

Dans le cas où un contrôle dans l'un de vos bâtiments communaux vous semblerait utile, vous êtes bien entendu en mesure d'en bénéficier.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Aurélien BURRI,  
En qualité de co-gérant.